

Association RegroupementPPLocal

Paris, le 21 septembre 2009

**LETTRE RECOMMANDÉE
AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

M. de Metz, président
SOLOCAL GROUPE
204, rond-point du Pont de Sèvres
Boulogne 92100

Monsieur le Président,

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 OCTOBRE 2016 - DEMANDE D'INSCRIPTION DE PROJETS DE
RÉSOLUTIONS À L'ORDRE DU JOUR

J'ai l'honneur, en mon nom et au nom d'actionnaires qui détiennent ensemble la fraction du capital requise par l'article R. 225-71 du code de commerce, de demander l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires du 19 octobre 2016 de projets de résolutions.

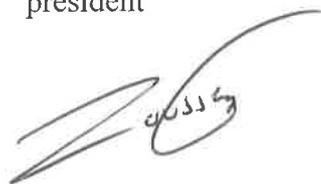
Sont joints à la présente :

- les projets de résolutions,
- une lettre de chacun des actionnaires ou de leur représentant légal pour les personnes morales demandant cette inscription,
- la liste des actionnaires formant cette demande,
- les attestations d'inscription en compte d'actions Solocal appartenant à chacun de ces actionnaires, accompagnées pour les personnes morales d'un extrait Kbis.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception de la présente et me confirmer l'inscription de ces résolutions à l'ordre du jour et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.

Alexandre Loussert,

président



P.J.

SoLocal Group
Assemblée Générale du 19 octobre 2016

Projets de résolutions

1. REVOCATIONS

Motifs de la résolution de révocation de M. Robert de Metz de ses fonctions d'administrateur

Monsieur Robert de Metz administrateur de SoLocal Group depuis le 5 novembre 2014 préside le Conseil d'Administration ainsi que le Comité des Rémunérations et Nominations. Il détient 50 000 actions Solocal Group.

Considérant l'évolution préjudiciable du cours de l'action Solocal, qui a perdu 85% de sa valeur depuis l'augmentation de capital réservée aux salariés en mai 2015, et la prise en compte insuffisante des intérêts des actionnaires par le Conseil d'administration lors

- des questions et interpellations des actionnaires individuels sur l'information et les comptes 2015 de la société,
- de la proposition du Comité des Rémunérations et Nominations qu'il préside et de la validation par le Conseil du versement à l'équipe dirigeante 90% de sa part variable au titre de 2015 en contradiction avec la communication financière de la Société,
- du report de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de 2015,
- de l'approbation des opérations de restructuration financière très complexes et massivement dilutives récemment annoncées,

il est proposé à l'Assemblée Générale de procéder à la révocation du mandat de M. Robert de Metz à l'issue de la présente assemblée.

Texte de la résolution de révocation de M. Robert de Metz de ses fonctions d'administrateur

« L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition de plusieurs actionnaires dont l'association RegroupementPPLocal représentant le pourcentage de capital prévu par la Loi, après considération des motifs présentés et mise en mesure de l'intéressé de présenter ses observations, révoque à compter de la présente assemblée générale des actionnaires M. Robert de Metz de ses mandat et fonction d'administrateur de la Société et ce, en conformité avec les articles L 225-18 alinéa 2, L 225-105 alinéas 2 et 3 et R 225-71 du Code de commerce. »

Motifs de la résolution de révocation de M. Jean-Pierre Remy de ses fonctions d'administrateur

Monsieur Jean-Pierre Remy est administrateur depuis 17 mai 2009 et Directeur Général de Solocal Group depuis le 25 mai 2009. Il détient 34 931 actions.

Considérant l'évolution préjudiciable du cours de l'action Solocal, qui a perdu 85% de sa valeur depuis l'augmentation de capital réservée aux salariés en mai 2015, et la prise en compte insuffisante de l'intérêt des actionnaires par le Conseil d'administration lors

- des questions et interpellations des actionnaires individuels sur l'information et les comptes 2015 de la société,
- du report de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de 2015,
- de l'approbation des opérations de restructuration financière très complexes et massivement dilutives récemment annoncées,

il est proposé à l'Assemblée Générale de procéder à la révocation en vue d'un remplacement de M. Jean-Pierre Remy de son mandat d'administrateur.

Texte de la résolution de révocation de M. Jean-Pierre Remy de ses fonctions d'administrateur :

« L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition de plusieurs actionnaires dont l'association RegroupementPPLocal représentant le pourcentage de capital prévu par la Loi, après considération des motifs présentés et mise en mesure de l'intéressé de présenter ses observations, révoque à compter de la présente assemblée générale M. Jean-Pierre Remy de ses mandat et fonction d'administrateur de la Société et ce, en conformité avec les articles L 225-18 alinéa 2 , L 225-105 alinéas 2 et 3 et R 225-71 du Code de commerce. »

Motifs de la résolution de révocation de M. Rémy Sautter de ses fonctions d'administrateur

Monsieur Rémy Sautter est administrateur de Solocal Group depuis le 27 mai 2004. Il est membre du Comité d'Audit et du Comité des Rémunérations et Nominations et détient 225 actions Solocal Group.

Considérant l'évolution préjudiciable du cours de l'action Solocal, qui a perdu 85% de sa valeur depuis l'augmentation de capital réservée aux salariés en mai 2015, et la prise en compte insuffisante de l'intérêt des actionnaires par le Conseil d'administration lors

- des questions et interpellations des actionnaires individuels sur l'information et les comptes 2015 de la société,

- de la proposition du Comité des Rémunérations et Nominations et de la validation par le Conseil du versement à l'équipe dirigeante de 90% de sa part variable au titre de 2015 en contradiction avec la communication financière de la Société,
- de l'approbation des opérations complexes et dilutives de restructuration financières anciennes et récemment annoncées,

il est proposé à l'Assemblée Générale de procéder à la révocation en vue d'un remplacement de Monsieur Rémy Sautter en qualité d'Administrateur.

Texte de la résolution de révocation de M. Rémy Sautter de ses fonctions d'administrateur :

« L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition de plusieurs actionnaires dont l'association RegroupementPPLocal représentant le pourcentage de capital prévu par la Loi, après considération des motifs présentés et mise en mesure de l'intéressé de présenter ses observations, révoque à compter de la présente assemblée générale Monsieur Rémy Sautter de ses mandat et fonction d'administrateur de la Société et ce, en conformité avec les articles L 225-18 alinéa 2 , L 225-105 alinéas 2 et 3 et R 225-71 du Code de commerce. »

Motifs de la Résolution de révocation de Mme Cécile Moulard de ses fonctions d'administrateur

Madame Cécile Moulard est administrateur de SoLocal Group depuis le 26 mars 2013 et membre du Comité des Rémunérations et Nominations. Elle détient 475 actions Solocal Group.

Considérant l'évolution préjudiciable du cours de l'action Solocal, qui a perdu 85% de sa valeur depuis l'augmentation de capital réservée aux salariés en mai 2015, et la prise en compte insuffisante de l'intérêt des actionnaires par le Conseil d'administration lors

- des questions et interpellations des actionnaires individuels sur l'information et les comptes 2015 de la société,
- de la proposition du Comité des Rémunérations et Nominations et de la validation par le Conseil du versement à l'équipe dirigeante de 90% de sa part variable au titre de 2015 en contradiction avec la communication financière de la Société,
- de l'approbation des opérations de restructuration financière très complexes et massivement dilutives récemment annoncées,

il est proposé à l'Assemblée Générale de procéder à la révocation, en vue d'un remplacement, de Madame Cécile Moulard .

Texte de la résolution de révocation de Mme Cécile Moulard de ses fonctions d'administrateur :

« L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition de plusieurs actionnaires dont l'association RegroupementPPLocal représentant le pourcentage de capital prévu par la Loi, après considération des motifs présentés et mise en mesure de l'intéressée de présenter ses observations, révoque à compter de la présente assemblée générale Madame Cécile Moulard de ses mandat et fonction d'administrateur de la Société et ce, en conformité avec les articles L 225-18 alinéa 2 , L 225-105 alinéas 2 et 3 et R 225-71 du Code de commerce. »

Motifs de la Résolution de révocation de M. Jean-Marc Tasseto de ses fonctions d'administrateur

Monsieur Jean-Marc Tasseto, est administrateur de SoLocal Group depuis le 5 novembre 2014. Il est membre du Comité des Rémunérations et Nominations et détient 666 actions Solocal Group.

Considérant l'évolution préjudiciable du cours de l'action Solocal, qui a perdu 85% de sa valeur depuis l'augmentation de capital réservée aux salariés en mai 2015, et la prise en compte insuffisante de l'intérêt des actionnaires par le Conseil d'administration lors

- des questions et interpellations des actionnaires individuels sur l'information et les comptes 2015 de la société,
- de la proposition du Comité des Rémunérations et Nominations qu'il préside et de la validation par le Conseil du versement à l'équipe dirigeante de 90% de sa part variable au titre de 2015 en contradiction avec la communication financière de la Société,
- de l'approbation des opérations de restructuration financière très complexes et massivement dilutives récemment annoncées,

il est proposé à l'Assemblée Générale de procéder à la révocation en vue d'un remplacement de Monsieur Jean-Marc Tasseto.

Texte de la résolution de révocation de M. Jean-Marc Tasseto de ses fonctions d'administrateur :

« L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition de plusieurs actionnaires dont l'association RegroupementPPLocal représentant le pourcentage de capital prévu par la Loi, après considération des motifs présentés et mise en mesure de l'intéressé de présenter ses observations, révoque à compter de la présente assemblée générale Monsieur Jean-Marc Tasseto de ses mandat et fonction d'administrateur de la Société et ce, en conformité avec les articles L 225-18 alinéa 2 , L 225-105 alinéas 2 et 3 et R 225-71 du Code de commerce. »

2. NOMINATIONS

Motifs de la résolution de nomination de M. Loïc de la Cochetière en qualité d'administrateur indépendant

M. Loïc de la Cochetière, 65 ans, de nationalité française, est membre de l'Association RegroupementPPLOCAL qui regroupe plus d'un millier d'actionnaires individuels de SoLocal Group.

M. Loïc de la Cochetière, IEP Paris, DEA d'économetrie, a exercé pendant dix-huit ans diverses fonctions de direction générale et de redressement d'entreprises industrielles et de services dont la mutation et le redressement de l'Imprimerie Nationale (2003-2009). Ancien conseiller au cabinet d'Alain Madelin, Ministre de l'Industrie (1986-88), puis responsable au CIRI (Comité Interministériel de Restructuration Industrielle) pendant plus de 3 ans (1983-86), Il détient 5000 actions de Solocal Group

Considérant qu'il convient que le Conseil d'Administration représente, dans une composition la plus indépendante possible, l'ensemble des actionnaires et, dans la limite du nombre statutaire d'administrateurs au Conseil d'Administration de SoLocal Group, il est proposé à l'Assemblée Générale de procéder à la nomination de M. Loïc de la Cochetière en qualité d'administrateur indépendant.

Texte de la résolution de nomination de M. Loïc de la Cochetière en qualité d'administrateur :

« L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide, sur proposition de plusieurs actionnaires dont l'association RegroupementPPLocal représentant le pourcentage de capital prévu par la Loi, de nommer M. Loïc de la Cochetière en qualité d'administrateur pour une durée de quatre (4) années qui expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Monsieur Loïc de la Cochetière a déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et remplir toutes les conditions pour les exercer.

»

Motifs de la résolution de nomination de M. Arnaud Marion en qualité d'administrateur

M. Arnaud Marion, 50 ans, de nationalité française, est entrepreneur, ancien d'Arthur Andersen (1987-1990), Edmond de Rothschild (1993-2001), maître de conférences de finances à Sciences-Po (1993-1998), Fondateur de Trans Consult International en 2001 à Paris et de Marion & Partners à Londres en 2014. Spécialiste des situations de crises, des opérations complexes, des restructurations et des transitions stratégiques. Il détient 140.000 TITRES à travers la société MARION & PARTNERS Ltd.

Considérant qu'il convient que le Conseil d'Administration représente, dans une composition la plus indépendante possible, l'ensemble des actionnaires et, dans la limite du nombre statutaire d'administrateurs au Conseil d'Administration de SoLocal Group, il est proposé à l'Assemblée Générale de procéder à la nomination de M. Arnaud Marion en qualité d'administrateur.

Texte de la résolution de nomination de M. Arnaud Marion en qualité d'administrateur :

« L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide, sur proposition de plusieurs actionnaires dont l'association RegroupementPPLocal représentant le pourcentage de capital prévu par la Loi, de nommer M. Arnaud Marion en qualité d'administrateur pour une durée de quatre (4) années qui expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Monsieur Arnaud Marion a déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et remplir toutes les conditions pour les exercer.

»

Motifs de la résolution de nomination de Mme. Anne-Marie Cravero en qualité d'administrateur indépendant

Madame Anne-Marie Cravero, 53 ans, de nationalité française, est membre de l'Association RegroupementPPLOCAL qui regroupe plus d'un millier d'actionnaires individuels de SoLocal Group.

Mme Anne-Marie Cravero est conseil en communication corporate-financière, gérante de la société la Mostra.

Titulaire d'un DEA de stratégie financière de Paris IX Dauphine, spécialiste de l'information stratégique et financière des entreprises cotées, elle a conseillé nombre de grands émetteurs français sur leur politique d'information des actionnaires personnes physiques.

Considérant qu'il convient que le Conseil d'Administration représente, dans une composition la plus indépendante possible, l'ensemble des actionnaires et apporte des compétences complémentaires, dans la limite du nombre statutaire d'administrateurs au Conseil

d'Administration de SoLocal Group, il est proposé à l'Assemblée Générale de procéder à la nomination de Madame Anne-Marie Cravero en qualité d'administrateur indépendant.

Texte de la résolution de nomination de Mme. Anne-Marie Cravero en qualité d'administrateur :

« L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide, sur proposition de plusieurs actionnaires dont l'association RegroupementPPLocal représentant le pourcentage de capital prévu par la Loi,, de nommer Madame Anne-Marie Cravero en qualité d'administrateur pour une durée de quatre (4) années qui expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Madame Anne-Marie Cravero a déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et remplir toutes les conditions pour les exercer.

»

Motifs de la résolution de nomination de M. Alexandre Loussert en qualité d'administrateur

M. Alexandre Loussert, 36 ans, de nationalité française, est le Président fondateur de l'Association RegroupementPPLOCAL qui regroupe plus d'un millier d'actionnaires. M. Alexandre Loussert a exercé des fonctions de management au sein de la RATP (2004-2013). Ambassadeur pour la paix auprès du Comité Europe Afrique sous l'égide de l'Unesco depuis 2007. Il détient 10 000 actions Solocal Group.

Considérant qu'il convient que le Conseil d'Administration représente, dans une composition la plus indépendante possible, l'ensemble des actionnaires et, dans la limite du nombre statutaire d'administrateurs au Conseil d'Administration de SoLocal Group, il est proposé à l'Assemblée Générale de procéder à la nomination de M. Alexandre Loussert en qualité d'Administrateur.

Texte de la résolution de nomination de M. Alexandre Loussert en qualité d'administrateur :

« L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide, sur proposition de plusieurs actionnaires dont l'association RegroupementPPLocal représentant le pourcentage de capital prévu par la Loi, de nommer M. Alexandre Loussert en qualité d'administrateur pour une durée de quatre (4) années qui expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Monsieur Alexandre Loussert a déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et remplir toutes les conditions pour les exercer.

»

Motifs de la résolution de nomination de M. Roland Wolfrum en qualité d'administrateur indépendant

M. Roland Wolfrum, 52 ans, de nationalité allemande, est membre de l'Association RegroupementPPLOCAL qui regroupe plus d'un millier d'actionnaires individuels de SoLocal Group et membre du Comité Consultatif des actionnaires de Solocal group.

Diplômé de l'ESCP Europe (Paris/Oxford/Berlin), animateur de RWH Consult depuis 2016, société de conseil aux entreprises, ancien de Goldman Sachs et de Salomon Brothers (1991-1995, Londres/New York), Directeur administratif et financier de TNT Express France et Allemagne (1995-2004, Amsterdam et Paris), puis Directeur Général de Delpierre et Directeur Développement Groupe Labeyrie (2004-2009), PDG du groupe Madrange (2009-2012), Directeur administratif et financier de de L.D.C (2012-2015). Il détient 87645 actions Solocal Group

Considérant qu'il convient que le Conseil d'Administration représente, dans une composition la plus indépendante possible, l'ensemble des actionnaires et apporte des compétences complémentaires, dans la limite du nombre statutaire d'administrateurs au Conseil d'Administration de SoLocal Group, il est proposé à l'Assemblée Générale de procéder à la nomination de M. Roland Wolfrum en qualité d'administrateur indépendant.

Texte de la résolution de nomination de M. Roland Wolfrum en qualité d'administrateur :

« L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide, sur proposition de plusieurs actionnaires dont l'association RegroupementPPLocal représentant le pourcentage de capital prévu par la Loi, de nommer M. Roland Wolfrum en qualité d'administrateur pour une durée de quatre (4) années qui expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Monsieur Roland Wolfrum a déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et remplir toutes les conditions pour les exercer.

»

Motifs de la résolution de nomination de M. Christophe Deshayes en qualité d'administrateur indépendant

M. Christophe Deshayes, 53 ans, de nationalité française, est membre de l'Association RegroupementPPLOCAL qui regroupe plus d'un millier d'actionnaires individuels de SoLocal Group.

M. Christophe Deshayes est conférencier spécialiste de la transformation digitale et auteur de nombreux ouvrages sur cette matière. Président de la société Digital Matters. Depuis 1996, il intervient en qualité d'expert auprès de grandes entreprises et organisations publiques en France.

Actionnaire de SoLocal depuis 2011, il détient 13 300 actions. Il est l'un des membres fondateurs du RegroupementPPLOCAL.

Considérant qu'il convient que le Conseil d'Administration représente, dans une composition la plus indépendante possible, l'ensemble des actionnaires, tout en conjuguant des compétences particulières, notamment sur la transformation numérique et, dans la limite du nombre statutaire d'administrateurs au Conseil d'Administration de SoLocal Group, il est proposé à l'Assemblée Générale de procéder à la nomination de M. Christophe Deshayes en qualité d'Administrateur indépendant.

Considérant qu'il convient que le Conseil d'Administration représente, dans une composition la plus indépendante possible, l'ensemble des actionnaires et, dans la limite du nombre statutaire d'administrateurs au Conseil d'Administration de SoLocal Group, il est proposé à l'Assemblée Générale de procéder à la nomination de M. Christophe Deshayes en qualité d'administrateur indépendant.

Texte de la résolution de nomination de M. Christophe Deshayes en qualité d'administrateur :

« L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide, sur proposition de plusieurs actionnaires dont l'association RegroupementPPLocal représentant le pourcentage de capital prévu par la Loi, de nommer M. Christophe Deshayes en qualité d'administrateur pour une durée de quatre (4) années qui expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

M. Christophe Deshayes a déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et remplir toutes les conditions pour les exercer.

»

Motifs de la résolution de nomination de M. François-Xavier Barbier en qualité d'administrateur indépendant

M. François-Xavier Barbier, 60 ans, de nationalité française, est le membre de l'Association RegroupementPPLOCAL qui regroupe plus d'un millier d'actionnaires individuels de SoLocal Group.

François Xavier Barbier, Ingénieur ParisTech & Gestion des Entreprises, ancien Vice président Europe d'une division d'ENPRO Industries (Groupe US) et président de la filiale française, a

trente ans d'expérience de direction en France (Chevron , Air Liquide, US Filter, Emerson, Enpro)

Actionnaire historique et fidèle de Solocal, il détient avec son épouse 4 858 actions de Solocal Group.

Considérant qu'il convient que le Conseil d'Administration représente, dans une composition la plus indépendante possible, l'ensemble des actionnaires et, dans la limite du nombre statutaire d'administrateurs au Conseil d'Administration de SoLocal Group, il est proposé à l'Assemblée Générale de procéder à la nomination de M. François-Xavier Barbier en qualité d'Administrateur.

Texte de la résolution de nomination de M. François-Xavier Barbier en qualité d'administrateur :

« L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide, sur proposition de plusieurs actionnaires dont l'association RegroupementPPLocal représentant le pourcentage de capital prévu par la Loi, de nommer M. François-Xavier Barbier en qualité d'administrateur pour une durée de quatre (4) années qui expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Monsieur François-Xavier Barbier a déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et remplir toutes les conditions pour les exercer.

»

Septembre 2016

Association RegroupementPPLocal

DEMANDE D'INSCRIPTION DE PROJETS DE RÉSOLUTIONS À L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE SOLOCAL GROUPE DU 19 OCTOBRE 2016

Liste des actionnaires demandant l'inscription de projets de résolutions

-	Association RegroupementPPLocal :	50 actions
-	M. Alexandre Loussert :	10 000 actions
-	SAS Huiles Benoît :	219 442 actions
-	sarl SOFIM :	83 993 actions

Total		313 485 actions
-------	--	-----------------

PAGESJAUNES GROUPE
Groupe France Télécom
Actionnariat Direct
Boîte postale 1010
75721 PARIS Cedex 15

CPAD1A3 0268B 1761 5247 1
REGROUPEMENTPLOCAL

Tel : 0 800 818 454
Fax : 01 55 77 34 17

3 RUE JULES FERRY

Code Emetteur Issuer code	Numéro Actionnaire Shareholder number
1761	5247

92400 COURBEVOIE

Mode de règlement: CHEQUE

Nous vous prions de trouver ci-joint l'attestation d'inscription en compte de titres nominatifs purs.
Sauf observation de votre part dans un délai d'un mois nous considérons que vous avez approuvé le présent document.

*Please find enclosed the registration notification for direct registered securities.
We will assume your agreement with this statement unless you indicate otherwise to us within one month.*

Le : 22/04/2016
Date

Emetteur : SOLOCAL GROUP
Issuer

CODE VALEUR SECURITY CODE	LIBELLE NAME	NATURE DE TITRE TYPE OF SECURITIES	DATE DE DISPONIBILITE AVAILABLE AS OF	DATE D'ACQUISITION DES DROITS DATE OF RIGHTS ACQUISITION	QUANTITE QUANTITY	PRIX DE REVIENT GLOBAL GLOBAL COST PRICE
FR0012938884	SOLOCAL GROUP	ACTION			50	232,40 EUR

7, avenue de la Cristallerie
92317 Sèvres Cedex - France
T +33 (0)1 46 23 30 00
F +33 (0)1 46 23 32 86
www.solocalgroup.com

PAG 1761 5247 FRA 92400 FR 0 1

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE VINGT SEPTEMBRE 2016


REGROUPEMENT PLOCAL

PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 20 SEPTEMBRE 2016

Le mardi 20 septembre 2016 à seize heures trente, le conseil d'administration de l'association s'est réuni à Paris.

Il est composé de MM. Alexandre LOUSSERT, président fondateur, Christian GRAPILLARD, secrétaire fondateur et Raphaël SMILA, trésorier.

1. Le Conseil confirme en tant que de besoin les pouvoirs généraux de représentation et d'action au nom de l'association conférés au président, M. Alexandre LOUSSERT, en application de l'article 9 des statuts dans la perspective en particulier de l'assemblée générale des actionnaires de Solocal convoquée pour le mercredi 19 octobre prochain, à cette fin

- assister aux assemblées de la Société, signer toutes feuilles de présence, procès-verbaux, accepter et remplir le cas échéant toute fonction de scrutateur,
- demander communication des documents mis à la disposition des actionnaires,
- demander l'inscription à l'ordre du jour de tout point et/ou projet de résolution,
- recevoir de tous actionnaires (membres ou non de l'Association) des pouvoirs en vue desdites assemblées, les exercer dans l'intérêt des actionnaires et membres de l'Association,
- poser des questions à la direction générale et au Président, voter toutes résolutions
- et généralement faire tout ce qui sera utile ou nécessaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures quarante-cinq. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris. Le vingt septembre deux mille seize.
Signatures du Président et d'un administrateur:

Le Président:

Le secrétaire:

Alexandre LOUSSERT

Christian GRAPILLARD

PARIS COURCELLES
178 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS 17
Tél. : 01 42 27 80 77
Fax : 01 42 27 58 57

M. LOUSSERT ALEXANDRE
3 RUE JULES FERRY
92400 COURBEVOIE

Objet : RELEVÉ DE PORTEFEUILLE - ATTESTATION

PARIS 17, le 20 Septembre 2016

Madame, Monsieur,

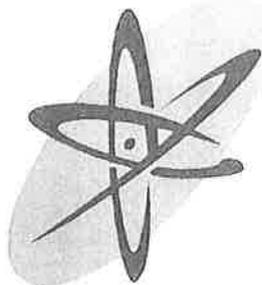
Nous soussignés, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France, représentés par Mme Catherine Brousse, Directrice de notre agence de Paris Courcelles, certifions par la présente que M. Loussert Alexandre, demeurant au 3 rue Jules Ferry, 92400 Courbevoie, dispose à ce jour dans nos livres des avoirs suivants :

Libellé	Quantité
SOLOCAL GROUP PRO.REGROUP – PS FR0012938884	10.000

Cette attestation est délivrée à M. Loussert Alexandre, à sa demande, pour servir et valoir ce que de droit

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.


Catherine Brousse
Responsable de l'agence
CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE
AGENCE PARIS COURCELLES
178, Rue de Courcelles
75017 PARIS
Tél. 42 27 80 77



Société française immobilière

SOFIM

PROMOTEUR – CONSTRUCTEUR – LOTISSEUR
RESTAURATION IMMOBILIERE – MARCHAND de BIENS
LOCATION vide – meublée – meublée avec prestations

Monsieur Robert de Metz
Tours du pont de Sèvres,
204, Rond-point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne Billancourt

PAU, le 21/09/2016

LRAR

Monsieur le Président du Conseil D'administration,

Je soussigné Denis CLEDE, Gérant de la SARL SOFIM, actionnaire de 83993 actions de Solocal group, vous prie de trouver ici les résolutions externes que je souhaite présenter avec l'association RegroupementPPLocal à l'Assemblée Générale du 19 octobre 2016 de SOLOCAL GROUP.

Veuillez me confirmer la bonne réception de ce courrier.

Bien cordialement.

Le gérant,
Denis CLEDE.

144 Avenue Alfred NOBEL – 64000 PAU

Siège social : ZI Berlanne Rue de l'Ayguelongue 64160 MORLAAS

Tél. : 05 59 27 81 70 – Fax : 05 59 33 62 74 – e-mail : sofim64@orange.fr

SARL au capital de 738000,00 € - Siret PAU 325 241 339 00051 – Code APE : 6820A – TVA intracommunautaire FR 59 325 241 339

Agence Entreprises
64060 PAU CEDEX 9

RELEVÉ DE PORTEFEUILLE - ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur LAURENT DELAUNEY,

agissant en qualité de Directeur de l'Agence Entreprises PAU BEARN de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne, dont le siège social est à :

65003 TARBES - 11, boulevard du Président Kennedy

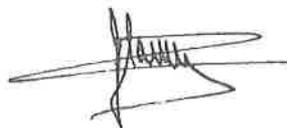
Certifions par la présente que SARL SOFIM dont le siège social est 144 Avenue Alfred NOBEL 64000 PAU, dispose à ce jour dans nos livres des avoirs suivants

Libellé	Quantité
SOLOCAL GROUP PROV REGROUP FR0012938884	83 993

Cette attestation est délivrée à SARL SOFIM à sa demande, pour servir et valoir ce que de droit,

Caisse Régionale
de Crédit Agricole Mutuel
Pyrénées Gascogne
Siège Social :
11, bd du Président Kennedy
65003 TARBES
776 983 546 RCS TARBES

Fait à Serres Castet,
le 21 septembre 2016





N° de gestion 2000B00502

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 20 septembre 2016

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	325 241 339 R.C.S. Pau
<i>Date d'immatriculation</i>	18/12/2000
<i>Transfert du</i>	R.C.S. de Montpellier
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	SOCIETE FRANCAISE IMMOBILIERE
<i>Sigle</i>	SOFIM
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée
<i>Capital social</i>	738 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	rue de l'Ayguelongue ZI Berlanne 64160 Morlaàs
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 31/08/2032
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	CLEDE Denis Pierre
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 10/09/1977 à Pau (64)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	40 avenue de la Résistance ZI Berlanne 64160 Morlaàs

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	rue de l'Ayguelongue ZI Berlanne 64160 Morlaàs
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Marchand de biens, lotisseur, promoteur, constructeur, toutes opérations de restauration, immobilier, location d'immeubles nus ou meublés. Location en meublé avec prestations para-hôtelières, services à la personne, prise de participation dans toutes sociétés, import export de tous produits et services.
<i>Date de commencement d'activité</i>	13/10/2000
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Transfert d'activité (origine hors ressort)
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- *Mention* Cette société déjà constituée, transfère son siège social et son établissement principal du 9058 avenue de la Mer, 34970 Lattes à compter du 13/10/2000.

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

SAS HUILES BENOIT

1176 Avenue Jean MOULIN
30380 ST Christol LES ALES
RCS ALES: 348-680-778

Adresse correspondance impérative

SAS Huiles Benoît
Chez SOFIM
144 Avenue Alfred NOBEL
64000 PAU

Monsieur Robert de Metz
Tours du pont de Sèvres,
204, Rond-point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne Billancourt

PAU, le 21/09/2016

LRAR

Monsieur le Président du Conseil D'administration,

Je soussigné Denis CLEDE, Président de la SAS HUILES BENOIT, actionnaire de 10602 actions de Solocal group, vous prie de trouver ici les résolutions externes que je souhaite présenter avec l'association RegroupementPPLocal à l'Assemblée Générale du 19 octobre 2016 de SOLOCAL GROUP.

Veillez me confirmer la bonne réception de ce courrier.

Bien cordialement.

Le Président,
Denis CLEDE.



Agence Entreprises
64060 PAU CEDEX 9

RELEVÉ DE PORTEFEUILLE - ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur LAURENT DELAUNEY,

agissant en qualité de Directeur de l'Agence Entreprises PAU BEARN de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne, dont le siège social est à :

65003 TARBES - 11, boulevard du Président Kennedy

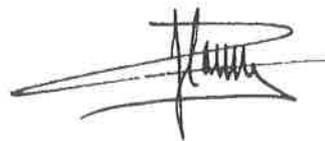
Certifions par la présente que SAS HUILES BENOIT dont le siège social est ZI BERLANNE – Rue de l'Ayguelongue – 64160 MORLAAS, dispose à ce jour dans nos livres des avoirs suivants

Libellé	Quantité
SOLOCAL GROUP PROV REGROUP FRO012938884	219 442

Cette attestation est délivrée à SAS HUILES BENOIT à sa demande, pour servir et valoir ce que de droit,

Caisse Régionale
de Crédit Agricole Mutuel
Pyrénées Gascogne
Siège Social :
11, bd du Président Kennedy
65003 TARBES
776 983 546 RCS TARBES

Fait à Serres Castet,
le 21 septembre 2016



CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL PYRÉNÉES GASCOGNE



N° de gestion 1988B80176

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 20 septembre 2016

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	348 680 778 R.C.S. Nîmes
<i>Date d'immatriculation</i>	22/11/1988
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	HUILES BENOIT
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	1 248 903,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	1176 Route de Montpellier 30380 Saint-Christol-lès-Alès
<i>Activités principales</i>	Achat et vente en demi-gros savons huilés cafés
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 21/11/2038
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Nom, prénoms</i>	CLEDE Denis Pierre
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 10/09/1977 à Pau (64)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	40 Avenue de la Résistance 64160 Morlaàs

Commissaire aux comptes titulaire

<i>Dénomination</i>	AUDIT LANGUEDOC
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée
<i>Adresse</i>	3 Rue Général Perrier BP 71070 30014 Nîmes
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	433 452 869 RCS Nîmes

Commissaire aux comptes suppléant

<i>Dénomination</i>	COMPTABILITE AUDIT CONSEILS
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	ZI BIS Rue De l'Ayguelongue 64160 Morlaàs
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	414 621 979 RCS Pau

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	Route DE MONTPELLIER LE VERMEILLET 30380 Saint-Christol-lès-Alès
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Achat et vente en demi-gros savons huilés cafés
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/10/1988
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Achat
<i>Précédent exploitant</i>	
<i>Dénomination</i>	BENOIT FRANCIS GASTON
<i>Numéro unique d'identification</i>	307 211 128
<i>Nom du journal d'annonces légales</i>	Gard Eco
<i>Date de parution</i>	21/11/2006
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe